

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 378

Artikel: Liste des femmes membres de délégations à la Conférence internationale du travail : (Genève, avril 1932)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cliché Berna

Au Congrès de Constantine :

Mme Malaterre-Sellier, présidente du Congrès et Mme Alquier, archéologue, présidente du Groupe suffragiste de Constantine.

créer de nouvelles écoles; l'organisation d'écoles ambulantes, avec un instituteur qui enseignerait pendant un certain temps dans chaque village, pourrait aussi être réalisée sans trop de frais. On devrait encore s'efforcer d'employer davantage d'instituteurs mariés, dont les femmes pourraient exercer une influence bienfaisante sur les fillettes et les femmes de l'endroit. Ces deux dernières propositions retinrent tout spécialement l'intérêt et furent reprises en une résolution qui, espérons-le, obtiendra un résultat satisfaisant.

En outre de l'organisation de nouvelles écoles et de l'enseignement obligatoire pour les filles, il est indispensable de créer davantage d'œuvres sociales s'occupant de la femme et des enfants. Au Maroc on a déjà, par ce moyen, obtenu des résultats réjouissants. Des infirmières-visiteuses vont voir les femmes malades, les soignent et s'efforcent de leur inculquer quelques principes d'hygiène. A l'école on enseigne également la façon de soigner les enfants et de les élever. Le meilleur moyen de gagner la confiance des femmes indigènes est de multiplier le nombre des infirmières-visiteuses, car celles-ci peuvent pénétrer dans les familles, y apporter aide et conseils, mieux que ne pourrait le faire une autre femme. Certes, ce travail est pénible et ingrat, et les résultats ne s'obtiennent que lentement, mais si la tâche est dure, elle réserve aussi mainte joie. « Tu es chrétienne parce que tu portes un chapeau disait une jeune fille à une infirmière-visiteuse, mais ton cœur est musulman puisque tu viens chez nous. » Ce n'est qu'à force de tact, d'amour et de patience que l'Européenne arrive à faire œuvre utile dans les pays indigènes. Hommes et femmes doivent participer à cette œuvre colonisatrice. Si le travail social au Maroc a pu se développer de si réjouissante façon, c'est grâce au gouverneur et à sa femme. « Le maréchal Lyautey y a donné de sa force, mais Mme Lyautey y a donné de son cœur », remarquait Mme Malaterre-Sellier, qui, en ardente championne de la défense des droits de la femme, ne manqua naturellement pas d'attirer l'attention du Congrès sur la nécessité de donner aux femmes leurs droits politiques, afin de leur permettre de travailler utilement à l'obtention des réformes si nécessaires et si urgentes.

Avant le Congrès de Constantine, Mme Malaterre avait fait une tournée de conférences au Maroc et en Algérie. C'est grâce à elle que les groupes féministes de ces pays ont vu leurs effectifs augmenter et que de nouvelles sections se sont fondées. Nous nous sentions un peu honteuses en apprenant avec quelle rapidité se créent et s'accroissent là-bas les groupes: Philippeville, une petite ville de 20,000 habitants, possède une section suffragiste depuis 1931, qui compte déjà 100 membres; le groupe d'Alger, qui existe depuis 1929, compte aujourd'hui environ 2000 membres; la section de Constantine est présidée par

la très active Mme Alquier, archéologue; Oran possède également depuis près de deux ans sa section suffragiste, qui compte 300 membres; et dans deux petites villes du voisinage viennent de se créer, grâce à Mme Malaterre, deux nouveaux groupes. L'intérêt n'est pas moindre au Maroc, où il existe une section suffragiste à Tanger depuis 1925. A la suite des conférences de Mme Malaterre, des sections se sont fondées à Casablanca et à Rabat, et la section de Fez est également en train de se constituer. Par contre, en Tunisie les progrès sont très lents. Cependant les femmes de cette région, qui assistèrent au Congrès, sont rentrées chez elles pleines de bonnes résolutions et bien décidées à créer aussi dans leur pays des sections suffragistes.

Nous autres, femmes suisses, avons fait, tant pendant notre voyage vers le Sud jusqu'à l'oasis de Biskra, Touggourth et Temassin, que pendant les journées du Congrès, une ample moisson d'expériences et d'idées nouvelles, et sommes rentrées chez nous avec le ferme désir de faire bénéficier notre mouvement féministe de toutes les connaissances récoltées pendant ce si intéressant voyage.

E. V.-A.

(Trad. française par H. Z.)

Comment votent les femmes allemandes

En confirmation de ce que nous relevions dans l'un de nos derniers numéros à propos de la forte participation des électrices allemandes à l'élection de Hindenburg, voici des chiffres cités par le *Temps* après la *Gazette de Voss* (caution de prudence): à Brême, où les voix féminines ont été comptées séparément des voix masculines, on a pu constater que le 68 % des femmes avaient voté pour Hindenburg, alors que la proportion des électeurs en faveur du vieux Président n'a été que de 52 %.

Ceci est à retenir et à citer.

La protection de l'Enfance à la Société des Nations

(Suite de la première page.)

La place nous fait malheureusement totalement défaut pour parler de l'intéressante matinée consacrée à la question des enfants aveugles; peut-être pourrions-nous y revenir une autre fois. Car, en dehors de ces trois gros sujets d'études et de discussions que nous venons d'indiquer, quatre rapports et plusieurs communications nous ont ouvert des fenêtres et amené des échanges de vues sur d'autres domaines. Notre Comité demande en effet, chaque année, à d'autres organismes de la S. d. N. de lui fournir un rapport sur leurs activités connexes avec la nôtre, et ce n'est pas la partie la moins intéressante de notre session que celle qui nous permet ainsi de prendre contact directement avec le B.I.T., l'Organisation d'Hygiène, et l'Institut de Cinématographie éducatif de Rome. Le premier, en plus des rapports déjà mentionnés, nous en a fourni deux autres, l'un préparé à la demande de la signataire de ces lignes sur la question, qui s'est révélée effrayante, des enfants des travailleurs migrants étrangers, qui n'a pas encore été examinée; l'autre sur l'avant-projet de Convention qu'allait justement discuter la Conférence Internationale du Travail sur l'âge d'admission des enfants aux professions non industrielles, avant-projet dont notre Comité a immédiatement demandé à la Conférence de modifier ou de préciser certaines dispositions risquant d'ouvrir la porte à des abus (travaux légers en dehors des heures d'école, autorisations spéciales d'employer des enfants dans les théâtres et les studios cinématographiques).

L'Organisation d'Hygiène de la S. d. N. nous a soumis, par la voix du Dr. Velghe, en plus de renseignements sur l'éducation physique et la vaccination antidiptérique,



DE-CI, DE-LÀ

Un Institut moderne.

A Denkendorf, en Wurtemberg, existe depuis 1921 un institut, dont le programme est basé sur les principes les plus modernes. Pour un prix minime (75 RM. par mois), il reçoit des jeunes filles de 18 à 20 ans, désireuses de perfectionner leurs connaissances générales. L'économie domestique et sociale, la puériculture, la biologie, la botanique et le jardinage occupent la place prépondérante du programme d'enseignement, mais l'histoire, la littérature et les arts ne sont pas négligés pour cela.

Le cours d'été dure du 1^{er} mai au 30 septembre, celui d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars.

On peut obtenir prospectus et renseignements auprès de la directrice du *Volkshochschulheim*, Denkendorf près Esslingen a/N. (Allemagne).

La fortune des femmes en Amérique.

D'après l'*Atlantic Monthly*, les Américaines possèdent le 40 % de la fortune du pays, et il y a autant de femmes que d'hommes dans la liste des millionnaires. En outre, les femmes sont, paraît-il, les bénéficiaires de 80 % des polices d'assurance-vie, de 70 % des héritages laissés par des hommes, et de 60 % des héritages laissés par des femmes.

Un bouquet de succès féminins.

La première inspectrice de police du Danemark

a été nommée à Aarhus. C'est M^{lle} J. Berg, qui fait partie de la police depuis 1914 déjà. Elle est également membre du Conseil municipal de Aarhus.

— Le Conseil d'étudiants de l'Université de Copenhague a nommé M^{lle} L. Tørsloff comme présidente. C'est la première fois qu'une femme a été mise à la tête des délégués de 5000 étudiants.

— M^{lle} Hélène Wild, Dr. ès lettres, a été nommée vice-présidente de la Bibliothèque centrale de Zurich. C'est la première femme en Suisse qui obtient un poste de cette importance dans l'une des plus grandes bibliothèques du pays.

— C'est une jeune Bordelaise, M^{lle} Suzanne Duvergé, qui est sortie cette année « première » de l'Ecole des Chartes. Sa thèse sur *Charles le Mauvais* a été fort remarquée, et lui a valu une bourse de séjour de deux ans à Rome.

Une bonne idée.

Les paysannes norvégiennes, alarmées de voir la jeunesse désertir de plus en plus la campagne pour la ville, se proposent de créer un Crédit Foncier féminin qui prêterait l'argent nécessaire à l'installation de « ménages paysans ». Les fonds seront remis au Conseil des Paysannes norvégiennes qui les distribuera sur recommandation des Sociétés agricoles.

Les femmes juges... au Japon.

A partir du 1^{er} juillet, les femmes japonaises pourront exercer toutes les professions en cours de justice.

Enseignement ménager obligatoire.

La commune de Münchenstein (Bâle-Campagne) vient d'introduire l'enseignement ménager obligatoire. Toutes les jeunes filles quittant l'école à 15 ans devront suivre les cours de l'école ménagère jusqu'à leur 16^{me} année.

son rapport sur la protection de la mère et de la première enfance, rapport dans lequel notre Comité a choisi, pour l'étudier dans sa prochaine session (1933), le sujet des infirmières visiteuses et des assistantes sociales, et de leur rôle pour la préservation de la santé de la mère et de l'enfant. Des rapports seront demandés à cet égard à plusieurs institutions internationales de Service social. Quant à l'Institut de Cinématographie éducatif, dans le Conseil d'Administration duquel notre Comité est maintenant représenté par le comte Carton de Wiart et Mme Martinez Sierra, déléguée espagnole, et bien connue comme féministe et romancière, les rapports sur son activité nous ont permis de recevoir foule de renseignements très intéressants sur les enquêtes menées par lui, notamment sur « l'opinion des mères de famille sur le film, sur le développement de certains films scientifiques, qui en vient à permettre la suppression de l'horrible vivisection, sur les films préférés par la jeunesse, l'éducation pacifiste par le film, etc., etc., renseignements auxquels Dame Rachel Crowley, qui revenait d'Hollywood, a pu ajouter des détails typiques.

A ces trois rapports, il faut joindre encore ceux de M^{lle} Chaptal, présentes de façon toujours si vivante en même temps que documentée, sur l'enquête menée par elle depuis trois ans à travers sept pays d'Europe et d'Amérique sur l'enfance en danger moral et social. Son rapport de cette année sur la Grande-Bretagne a été complété par un exposé de Miss Wall, déléguée suppléante de Grande-Bretagne, sur le nouveau projet de loi actuellement devant le Parlement concernant les enfants et les adolescents, rapport et exposé dans lesquels nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, glaner bien des détails intéressants. Enfin, quelques communications, dont l'une de M^{me} Matz (Allemagne) sur les « auberges de jeunesse », et une partie administrative en commun avec le Comité contre la traite des femmes, et dont nous parlerons dans notre prochain numéro, ont complété cet ordre du jour, dont ce bref exposé, forcément incomplet, peut faire comprendre toute la richesse.

Nous l'avons dit au début: cette session nous semble avoir été une des plus fécondes de ce Comité de Protection de l'Enfance, depuis sa fondation. Des initiatives ont été prises, des résolutions votées, des responsabilités acceptées, sans qu'il ait été nécessaire, comme d'autres fois, de recourir à la désignation d'un trop grand nombre de sous-Comités (ce qui souvent ressemble de trop près à un enterrement!); et au lieu de piétiner sur place, comme cela est aussi parfois arrivé, nous avons certainement cheminé de plusieurs pas en avant. Mais le mérite n'en revient certes pas exclusivement à ceux qui, pendant huit jours, se réunissent pour examiner des rapports et en discuter des conclusions; il en revient bien davantage à ceux qui, patiemment, toute l'année, préparent ce travail, rassemblent de la documentation, écrivent des lettres à travers le monde, compulsent, rédigent, comparent,

étudient, et nous mettent en main l'instrument tout prêt pour notre action. Et c'est pourquoi notre reconnaissance va en première ligne parmi ceux-ci à M. Ekstrand, le Directeur de la Section sociale, dont la courtoisie, l'esprit compréhensif et la vaste culture internationale rendent si particulièrement agréable tout travail en commun, et à son admirable collaboratrice en matière de protection de l'enfance, M^{lle} A. Colin, sans l'intelligence, l'esprit clair et les compétences techniques hors pair de laquelle il serait impossible d'accomplir l'œuvre dont nous nous félicitons.

E. Gd.

Liste des femmes membres de délégations à la Conférence Internationale du Travail

(Genève, avril 1932)

- ALLEMAGNE: M^{me} Else Niviera, conseillère technique suppléante ouvrière.
M^{me} Agnès Möhrke, conseillère technique suppléante ouvrière.
- BRESIL: M^{me} Odette Carvahlo, conseillère technique gouvernementale.
- GDE-BRETAGNE: Miss Martindale, conseillère technique gouvernementale.
Miss Julia Varley, conseillère technique ouvrière.
- ESPAGNE: M^{me} Isabelle Palencia, conseillère technique gouvernementale.
M^{me} Isabel Garcia Mauri, conseillère technique patronale.
- FRANCE: M^{me} Letellier, conseillère technique gouvernementale.
M^{me} Chevenard, conseillère technique suppléante ouvrière.
- HONGRIE: M^{lle} Rosenberg, conseillère technique gouvernementale.
- NORVÈGE: M^{me} Betzy Kjelsberg, déléguée gouvernementale.
- PAYS-BAS: M^{lle} Stemberg, conseillère technique gouvernementale, secrétaire de délégation.
- POLOGNE: M^{me} Wasniewska, députée, conseillère technique ouvrière.
- SUEDE: M^{lle} Kerstin Hesselgren, sénateur, conseillère technique gouvernementale et déléguée suppléante.
- SUISSE: M^{lle} Dora Schmidt, conseillère technique gouvernementale.
- YOUgosLAVIE: M^{lle} Milena Atanatskovitch, conseillère technique gouvernementale.

Soit au total 16 femmes représentant 12 pays. L'an dernier, la Conférence Internationale du Travail comptait 27 femmes représentant 17 pays. Nous ne pensons pas qu'il faille attribuer ce recul à une cause antiféministe, mais bien davantage à la crise, qui a obligé tous les Etats à resserrer leur budget... et nous savons toutes qu'en matière d'économies, ce sont les femmes qui sont les premières frappées! D'autre part, l'an dernier, la question de la revision partielle



Cliché Berna

En Afrique du Nord

de la Convention sur le travail de nuit des femmes nous touchait si directement qu'il était criant que les 54 Etats membres de l'Organisation Internationale du Travail n'aient pas tous désigné des femmes pour faire partie de leur délégation comme le veut le Traité, alors que cette année, et bien que des questions à l'ordre du jour nous intéressent de très près (l'âge d'admission des enfants aux professions non industrielles, la suppression des bureaux payants de placement, et l'assurance-vieillesse), la situation est cependant légèrement différente.

Autour de la Conférence du Désarmement

Le Désarmement moral

On sait que la Conférence du Désarmement a décidé de créer un Comité spécial pour l'étude de la question du désarmement moral. Trois des femmes déléguées ont été désignées pour faire partie de ce Comité, soit Mrs. Corbett Ashby (Gde-Bretagne), Dr. Mary Wooley (Etats-Unis) et Miss W. Kydd (Canada).

D'autre part, le Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement, ayant également mis cette question à l'étude (comme l'annonçait un paragraphe de son *Mémoire* publié dans notre dernier numéro) vient de remettre à M. Henderson, président de la Conférence, la communication suivante préparée par un sous-comité, qui constitue un exposé préliminaire du document plus complet que ce sous-comité prépare sur ce sujet, et pour lequel sa présidente, Mme Dreyfus-Barney (France) sera très heureuse de recevoir des suggestions ou de la documentation.

Reconnaissant que l'hostilité morale constitue une grave menace pour la paix, le Comité du Désarmement, créé par les organisations féministes internationales, félicite la Conférence d'avoir inscrit la question du «désarmement moral» à son ordre du jour; il espère instamment que les divers gouvernements adopteront des mesures positives et méthodiques pour atteindre ce but et que, notamment, ils prendront toutes dispositions nécessaires pour préserver l'école, le livre, la presse, la radio, le cinéma, ainsi que tous les autres moyens de s'adresser au public, des influences pernicieuses qui militent contre la paix.

En outre, comme le «désarmement moral» ne consiste pas seulement à abolir l'esprit d'antagonisme, mais aussi à faire naître un esprit de compréhension mutuelle, le Comité est extrêmement heureux de constater que la Société des Nations se fait le champion de ce grand principe et que, en outre, elle considère que l'enseignement tendant à favoriser cette compréhension constitue une activité d'une très grande portée. Le Comité se permet donc d'espérer que la Conférence appuiera et renforcera les commissions permanentes et les Instituts de la Société des Nations qui sont expressément chargés de cette mission importante. Le Comité espère, en outre, que l'action collective entreprise à cette fin par un grand nombre d'Etats distincts pourra être élargie et que les Etats pourront entre eux poser les bases d'un énergique programme de réalisations, destiné à favoriser une meilleure entente internationale.

Comme le désarmement moral et le désarmement matériel sont étroitement liés l'un à l'autre, le Comité estime qu'il ne peut qu'appeler la nécessité impérieuse pour les gouvernements de prendre des mesures énergiques en vue de réaliser ces deux fins. Au nom de toutes les femmes, auxquelles incombe spécialement le devoir de conserver la vie, le Comité fait appel à la Conférence pour que celle-ci mette tout en œuvre afin de réaliser cet objet et de préserver les générations nouvelles des ravages moraux et matériels de la guerre.

Conférence d'Etudes

Poursuivant son activité, le Comité du Désarmement des Organisations féminines internationales est actuellement occupé à préparer une Conférence d'études dont la date a été fixée aux 7 et 8 mai prochain.

Le programme prévoit deux dîners en commun au Club International, au cours desquels sera fait un exposé du travail accompli soit par ce Comité comme tel, soit par ses organisations constitutives; et deux après-midis de séances, de 14 h. 30 à 19 h., coupées par le thé. Voici les questions qui seront traitées au cours de ces séances, et pour lesquelles les concours d'orateurs de premier ordre est prévu: nous pouvons déjà annoncer les noms de MM. de Brouckère, sénateur (Belgique), de Madariaga, ambassadeur (Espagne), et de Mrs. Corbett Ashby:

- Examen des propositions présentées lors de la discussion générale à la Conférence du Désarmement (abolition des armes d'agression, etc).
- Situation actuelle. Progrès réalisés par la Commission générale de la Conférence, en ce qui concerne la discussion du projet de Convention.
- Questions spéciales:
 - Fabrication privée et trafic des armements;
 - Limitation budgétaire;
 - Commission permanente du désarmement
- L'organisation de la paix:
 - Confiance et sécurité;
 - Désarmement moral.

Les séances auront lieu à la Maison de l'Eglise américaine, rue de Monthoux (en face du Club International). L'entrée sera gratuite sur présentation d'une carte, mais le nombre des places sera limité à 250 environ, cette Conférence devant

être une réunion d'études, au cours de laquelle puissent être discutées les questions inscrites au programme, et non pas un meeting de propagande. Les personnes qu'intéresse cette Conférence pourront donc se procurer de ces cartes, soit auprès des organisations internationales membres du Comité féminin international, auxquelles elles se rattachent par l'intermédiaire des Sociétés ou des branches nationales, soit auprès du Secrétariat du Comité féminin international, 25, quai du Mont-Blanc. Ces cartes donneront droit à un bon de déjeuner à prix réduit (2 fr. 50).

(Les personnes habitant hors de Genève et qui voudront suivre les travaux de cette Conférence sont priées de s'adresser pour toute indication de logement à Mlle Weigl, 41, rue des Charmilles, Genève, secrétaire générale du Comité féminin local pour le Désarmement).

Réunions diverses

Afin de mieux établir le contact entre les membres du Comité de Désarmement des Organisations internationales et toutes les personnes que ses travaux intéressent, deux modes de rencontres ont été inaugurés durant ce mois avec plein succès: ce sont d'une part les dîners du mardi et de l'autre les réunions du vendredi soir.

Chaque mardi en effet, les membres du Comité déjeunent au Club International, où une table leur sera réservée ainsi qu'aux membres des Sociétés féminines désireuses de se joindre à eux; et tous les vendredis soirs, chacune des quinze organisations constitutives du Comité International recevra à tour de rôle au Secrétariat, 25, quai du Mont-Blanc, 3^{me} étage, toutes les personnes également désireuses de discuter dans une atmosphère de sympathique compréhension les problèmes du désarmement. La première de ces réunions dans laquelle quelques membres du Soroptimist-Club ont fait fonction de maîtresses de maison a été tout à fait cordiale et intéressante, et la causerie de Mrs. Puffer Morgan (Etats-Unis) extrêmement appréciée.

Erratum. — A la suite d'un lapsus calami, le nouveau numéro du téléphone du Secrétariat du Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement a été mal indiqué dans le précédent No du *Mouvement*: c'est 24.367 qu'il faut lire.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Corseaux et la Tour de Peilz, avril 1932.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Le moment est venu de préparer notre Assemblée générale, qui aura lieu à Zurich, probablement les 15 et 16 octobre.

Votre Comité arrive à la fin de son mandat triennal. Après 16 ans d'activité, trois de ses membres désirent se retirer: Mlle Zellweger, notre ancienne présidente, qui a consacré à l'Alliance une somme énorme de temps et de forces; Mlle Schindler, notre dévouée et excellente trésorière; et Mme Glättli, qui, en sa qualité de présidente de deux de nos Commissions, rend de précieux services au Comité.

Nous ne pouvons pas nous représenter notre Comité privé de ces trois forces qui lui auraient, en outre, le maintien des traditions de l'Alliance. Mais nous devons nous incliner devant leurs raisons, santé et circonstances de famille. Mme Lotz-Rognon doit, elle aussi, se retirer pour des raisons de force majeure.

C'est avec tristesse que leurs collègues se sépareront de ces quatre membres si capables et si dévoués auxquelles les avait attachés un long travail en commun.

Nous vous prions de nous faire, avant le 1^{er} juin, vos propositions pour combler ces vides, et nous vous recommandons de vous assurer au préalable que vos candidates accepteraient une élection.

Vous le savez également nous envoyons, avant le 1^{er} juin, vos postulats et propositions pour l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Nous espérons que tous les vœux s'exprimeront librement, car la collaboration de toutes nos Sociétés affiliées nous est précieuse.

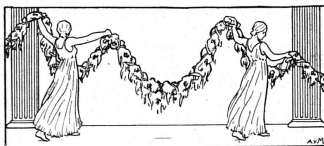
S'il y a des changements de personnes ou d'adresses dans vos Comités, vous voudrez bien nous les indiquer immédiatement, afin de nous faciliter les correspondances.

En attendant vos propositions, recevez, Mesdames et chères Alliées, l'expression de nos sentiments de sincère cordialité.

Pour le Comité:

La Présidente: ANNE DE MONTET.

La Secrétaire: Fanny MARTIN.



A travers les Sociétés

Le restaurant et hôtel sans alcool «Seehof» à Hiltteringen (Lac de Thoune).

Nos lectrices ont certainement déjà entendu parler de cette nouvelle initiative d'un groupe de femmes suisses, qui, réunies en une Société coopérative ont acheté un hôtel situé sur cette rive charmante du lac de Thoune pour en faire

véritablement la maison de vacances et de repos des femmes de notre pays. Très bien réorganisée, remis à neuf, et dirigé par une femme qui a fait ses preuves à la Safta, Mme Herzog-Suter (Berne), cet hôtel a déjà pu accueillir pendant les vacances de Pâques de nombreuses clientes qui se sont toutes déclarées enchantées aussi bien du confort de l'hôtel, que de l'excellence de sa cuisine, de la modération de ses prix et surtout de l'atmosphère familiale que l'on y respire.

Puisque cet hôtel doit être celui des femmes suisses, ses initiatives doivent vivement qu'il soit aussi connu et utilisé en Suisse romande. Berne est en effet si bien le lieu de rendez-vous général de tant de Comités et d'Associations nationales et intercantionales que l'occasion peut s'offrir fréquemment d'aller, en récompense d'une séance fatigante, passer un «week-end» à Hiltteringen. Pour celles qui ont besoin de repos, les bords du lac de Thoune, abrités, ensoleillés, délicieusement fleuris durant les semaines à venir, sont un lieu enchanteur, aussi bien que pour celles qui cherchent un coin tranquille et confortable pour leurs excursions. Et enfin, le nouvel hôtel se prête également à merveille pour des réunions de Comités, des Conférences, pen-nons-breuses, etc., etc. S'adresser pour tous renseignements, prospectus, prix etc. à la directrice (Téléphone: Hiltteringen 92.26).

Union des Femmes de Genève.

Beaucoup de monde et d'entrain au thé mensuel du 9 avril. Causerie vivante et claire de Mme Lescaze sur les «Vacances pour mères de famille», cette œuvre si utile créée par l'Union des Femmes, qui procure chaque année un séjour d'été à 70 mères fatiguées. Joli choix de chansons, chantées avec goût et brio par Mme Constantin, avec accompagnement de piano finement exécuté par M. Buard.

Enfin, conférence de Mlle Jeanne Roget sur une magnifique œuvre de collaboration entre ouvriers et patrons. Il s'agit de la vaste entreprise qu'est la fabrique de chocolats créée par les frères Cadbury à Bourneville en pleine campagne à 4 km. de Birmingham, une véritable cité qui n'a cessé de croître depuis une cinquantaine d'années, où rien n'a été négligé pour rendre la vie saine et agréable à cette nombreuse population de travailleurs.

Mlle Roget, illustrant par des projections son intéressante causerie a présenté à son auditoire de la façon la plus saisissante cette belle réalisation dans le domaine de la compréhension mutuelle entre le patronat et le travail.

R. B.

Ecole d'études sociales pour femmes. (Genève.)

Vendredi 15 avril, à l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes, trois candidates au diplôme sont venues présenter leur travail devant un nombreux auditoire.

Mlle Yolande van Muyden, élève des sections «Activités sociales et secrétariats», a donné une étude intéressante et approfondie sur *Le Taylorisme dans le ménage*, travail entrepris sous la direction de M. A. de Maday. Ce sujet vaste et complexe fait bien ressortir pourquoi le travail ménager est un anxiogène et pourquoi il n'a pas de modernité, et comment la division du travail appliquée d'une manière intelligente et rationnelle pourrait aplanir les innombrables difficultés de la ménagère. Chaudement applaudie, Mlle van Muyden, qui fut fort appréciée dans ses stages, reçoit son diplôme avec félicitations.

Les autres candidates ont toutes deux membres de la section des secrétaires-bibliothécaires, et leurs travaux furent dirigés par M. H. Delarue. Mlle Anne Archinard, dans son *Essai de clas-*

sement des romans de la Bibliothèque moderne, a essayé de résoudre un problème attrayant, certes, mais demandant beaucoup de psychologie et une grande documentation. Les bibliothécaires ont senti le besoin d'un nouveau classement des volumes pour la bibliothèque populaire, qui aide le lecteur dans son choix. Cet essai, basé sur une méthode anglaise, préconise un système de classement par matières. Seule la pratique prouvera sa valeur.

C'est en faisant un stage à la Bibliothèque universitaire que Mlle Anne-Marie Babel a été tentée par ce sujet ardu, mais utile: *Classement de bibliographies pour le catalogue des matières de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève*. Ce travail consiste en une révision cataloguée des bibliographies de la bibliothèque d'une part, et d'autre part en un choix de bibliographies intéressantes qui n'y figurent pas encore. Ces deux candidates, fort applaudies elles aussi, recevront leur diplôme lorsqu'elles auront terminé leurs stages.

De ces trois travaux, l'un a ouvert aux futures candidates un vaste champ de travail, le problème social du travail ménager; les autres seront sans aucun doute utiles aux bibliothécaires intéressés.

M. V.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 30 avril:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. Musique; 16 h. 45: *Une des questions à l'étude dans la Commission contre la traite*, par Mme le Dr. P. Luisi, déléguée de l'Uruguay à la C.C.P. de la Société des Nations pour la protection de l'enfance et de la jeunesse, ancien professeur d'hygiène sociale à l'Ecole Normale de Montevideo.

Mardi 3 mai:

LAUSANNE: XVII^e Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud. (Voir aux annonces.)

Vendredi 3 mai:

GENÈVE: Emissions Radio Suisse-romande, 17 h. 15: à 17 h. 30: *Activités féminines et féministes actuelles*, causerie par T.S.F. par Mlle Emilie Gourde.

Samedi 7 mai:

GENÈVE: Première journée de la Conférence d'Etudes sur le Désarmement, organisée par le Comité du Désarmement des Organisations féminines internationales. (Voir plus haut.)

Dimanche 8 mai:

GENÈVE: Deuxième journée de la Conférence indiquée ci-dessus.

Mardi 10 mai:

GENÈVE: Assemblée générale du Sou Josephine Butler. (Voir aux annonces.)

Des jeunes filles de 16 à 20 ans trouveront un accueil amical au

Volkshochschulheim Denkendorf
près d'Esslingen (Wurtemberg)

Cours: enseignement ménager, soins aux enfants, langue et littérature, pédagogie.

Pour tous renseignements s'adresser à la direction du — Volkshochschulheim Denkendorf, Wurtemberg —

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

XVII^e Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud

à Lausanne, le mardi 3 mai 1932

ORDRE DU JOUR:

- 9 h. 30. Thé matinal au local de l'Union des Femmes de Lausanne, Saint-Pierre, 4
- 10 h. 15. **Lausanne-Palace. Séance administrative.**
 - 1) Bienvenue.
 - 2) Appel des déléguées.
 - 3) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 mai 1931.
 - 4) Rapport du Comité.
 - 5) Rapports de la trésorière et des vérificatrices.
 - 6) Nouvelles des Unions du Sentier et de Vevey.
 - 7) Communications.
- 11 h. 30. „Les Mûriers“ (Maison vaudoise d'éducation).
- 12 h. 30. Dîner au Lausanne-Palace (Fr. 4.—).
- 14 h. 15. **Assurance et moralité publique.** Conférence par M. A. Freymond, Directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise.
- 15 h. 30. Productions diverses.
- 16 h. Thé offert par l'Union des Femmes de Lausanne.

Les séances sont publiques

Assemblée générale de l'Association du Sou Josephine Butler

Mardi 10 Mai 1932, à GENÈVE

Rue Général Dufour, 3 (Union chrétienne de Jeunes Gens)
(Tram n° 1, arrêt rue de Messe)

Comité Général

10 h. 15: Culte.

1. Appel des déléguées. — 2. Procès-verbal. — 3. Rapport du Bureau exécutif. Discussion. — 4. Rapport de l'Agent. — 5. „Plus Haut“. — 6. Propositions individuelles.

12 h. 15 Dîner en commun (2 fr. 50)

Taverne de Plainpalais (Restaurant sans alcool) Rue de Saussure
Prière de bien vouloir s'inscrire avant le 5 mai, chez Mme de Morisier, 4, rue de l'Athénée, Genève.

Assemblée Générale (Séance publique)

- 14 h. précises. I. Ouverture par Mme FATIO-NAVILLE, présidente genevoise. — II. Rapport du Bureau exécutif. — III. Election du Bureau exécutif.
- 14 h. 30. IV. **Voyage au Proche-Orient**, par M. REELFS, secrétaire général de la Fédération Abolitionniste Internationale.
- 15 h. V. **Quels peuvent être nos moyens d'action en Chine et au Japon?** par Mme H. JOHANNOT.
- 16 h. **Thé.**
- 16 h. 30. **Visite de la „Retraite“.** (Autocor 0 fr. 50 par personne).